

Intégration continentale et énergie

Les discussions sur l'intégration continentale font souvent référence au « marché nord-américain de l'énergie », ou à « la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Amérique du Nord ». Les hommes d'affaires qui contrôlent le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité se servent d'un terme beaucoup plus simple : l'intégration énergétique. Quelle que soit l'appellation utilisée, ce plan donnerait aux entreprises américaines le contrôle des réserves canadiennes de pétrole et de gaz naturel et obligerait l'économie canadienne à fournir de l'énergie sans tenir compte de nos besoins nationaux, ni de l'impact sur l'environnement.

Sables bitumineux : propriété américaine

Plus de 50 pour cent de la production des sables bitumineux albertains appartient déjà aux Américains. Ces entreprises paient des droits d'exploitation de 1 pour cent au gouvernement albertain pour les droits d'extraction – l'un des taux les plus bas au monde.

Le Canada a récemment remplacé l'Arabie saoudite en tant que principal fournisseur de pétrole aux États-Unis. Nous exportons 65 pour cent de notre pétrole aux É.-U. alors que nous devons importer 55 pour cent du pétrole que nous consommons de l'Algérie, du Venezuela et de la Norvège. La clause de partage proportionnel de l'Accord de libre-échange nord-américain nous oblige à maintenir ce niveau d'exportation. Advenant une pénurie d'énergie, nous devons continuer d'acheminer le pétrole et le gaz aux États-Unis au même rythme. Un marché énergétique plus intégré obligerait le Canada à des niveaux d'exportation encore plus élevés, laissant les Canadiens éponger la facture en temps de disette.



Impact environnemental

La production des sables bitumineux a un effet néfaste sur l'environnement. L'Alberta pourrait devenir l'une des principales sources mondiales d'émission de gaz à effet de serre. La mise en valeur des sables bitumineux détruit le sol, les forêts et consomme 26 pour cent de l'eau souterraine de l'Alberta. Il faut au moins six barils d'eau pour extraire un seul baril de pétrole. L'eau résiduelle ne peut être réutilisée alors elle est stockée dans des bassins de 50 km² visibles de l'espace.

Le Conseil des Canadiens croit qu'une stratégie de sécurité de l'approvisionnement énergétique canadienne devrait inclure :

1. un moratoire sur la mise en valeur de nouveaux sables bitumineux jusqu'à ce qu'une évaluation environnementale et sociale soit faite;
2. une place importante aux énergies renouvelables qui ne nous lient pas au pétrole et au gaz naturel provenant de sources aussi nocives pour l'environnement que les sables bitumineux de l'Alberta;
3. une exemption de la clause de partage proportionnel de l'ALENA pour l'énergie, semblable à celle que le Mexique a négociée avec les É.-U. au moment de la signature de l'entente;
4. un retour à l'ancienne politique canadienne qui conservait un approvisionnement de 25 ans de pétrole et de gaz naturel afin de répondre aux besoins nationaux en priorité.

Le Canada a besoin d'un plan de sécurité de l'approvisionnement indépendant qui ne nous relie pas aux intérêts américains et à l'économie américaine. Ce qui se cache derrière l'« intégration énergétique » est la volonté du milieu des affaires de donner aux entreprises pétrolières et gazières américaines un monopole sur l'alimentation énergétique future du Canada. Nous méritons mieux.